



**LA MUNICIPALITÉ
ET LE PERSONNEL COMMUNAL
DE ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ**

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

**Madame Monique
de Gautard**

Mère de Monsieur Jean
de Gautard, syndic.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.